



RAPPORT ANNUEL 2019

Sommaire

-  L'Association 3
-  Organes officiels 4
-  Points forts..... 6
-  Défense du personnel 8
-  Enquête auprès du personnel 10
-  Communication 11
-  Elections..... 12
-  Activités sociales et culturelles 14
-  Rapport financier..... 18

L'Association

Mandat

L'Association du personnel est l'**organe statutaire de représentation du personnel**. Son existence est entérinée par le Chapitre VII du Statut du personnel :

“Dans le cadre du présent Statut et indépendamment du système hiérarchique normal, les relations entre le Directeur général de l'Organisation et le personnel s'établissent soit à titre individuel, soit à titre collectif par l'intermédiaire de l'Association du personnel.”

Tout membre ordinaire ou membre associé de l'Organisation ainsi que tout pensionné, à travers le Groupement des anciens du CERN et de l'ESO (GAC-EPA), peut adhérer à l'Association.

Missions

Servir et défendre

les intérêts économiques, sociaux, professionnels et moraux de l'ensemble du personnel du CERN.

Préserver

les droits et défendre les intérêts des familles du personnel et ceux des bénéficiaires de la Caisse de pensions.

Promouvoir

de bonnes relations entre : les membres du personnel, les autres personnels travaillant sur le domaine du CERN, les populations au sein desquelles vivent les membres du personnel et leur famille.

Participer

avec le Conseil et le Directeur général à la recherche et à la mise en œuvre des moyens d'assurer la mission et la pérennité de l'Organisation.

Chiffres clés

1955

Création de l'Association du personnel

1'469

Membres de l'Association

48

Clubs sous l'égide de l'Association

1

Crèche et école

57

Délégué.e.s élu.e.s

9

Commissions internes

24

Réunions du Conseil du personnel

54

Réunions du Comité exécutif



Organes officiels

L'Association du personnel, par l'intermédiaire de ses délégués, représente collectivement l'ensemble du personnel de l'Organisation auprès du Directeur général et des États membres. Pour ce faire, les représentants du personnel participent activement aux différents comités, commissions et organes paritaires. Ainsi, l'Association du personnel participe à tous les types de discussions et agit toujours dans l'intérêt du personnel.

**23 délégué(e)s représentant le personnel
dans 15 organes officiels**

Organes officiels	Délégué(e) nommé(e)
Comité de Concertation Permanent (CCP)	Sébastien EVRARD, Isabelle MARDIROSSIAN, Jean-Pol MATHEYS, Ghislain ROY, Nicolas SALOMON
Sous-groupe N° 1 du CCP	Tony CASS, Isabelle MARDIROSSIAN, Jean-Pol MATHEYS, Ghislain ROY, Almudena SOLERO
Forum Tripartite sur les Conditions d'emploi (TREF)	Céline GROBON, Isabelle MARDIROSSIAN, Ghislain ROY
Conseil d'administration de la Caisse de pensions	Peter HRISTOV, Isabelle MARDIROSSIAN
Commission paritaire consultative des recours	Rosario PRINCIPE, Nicolas SALOMON (suppléant), Almudena SOLERO (suppléante)
Commission paritaire consultative de discipline	Sigrid KNOOPS, Lynda MEICHTRY (suppléante), Nick ZIOGAS (suppléant)
Commission paritaire consultative de réadaptation et d'invalidité	Nick ZIOGAS, Nicolas SALOMON (suppléant)
Commission de formation et de développement du CERN (CLB)	Yannis PAPAPHILIPPOU, Silvia SCHUH-ERHARD, Jean-Baptiste ZENNER
Comité de l'assurance maladie (CHIS Board)	Sébastien EVRARD, David JACOBS (GAC-EPA), Joël LAHAYE, Morna ROBILLARD (GAC-EPA)
Comité des litiges en matière d'assurance maladie (CLAM)	Sébastien EVRARD, David JACOBS (GAC-EPA) (suppléant)
Comité de l'enseignement académique (ATC)	Yannis PAPAPHILIPPOU
Comité consultatif des utilisateurs du CERN (ACCU)	Ghislain ROY
Comité de la recherche	Tony CASS
Comité pour la politique de sécurité (SAPOCO)	Oliver BOETTER, Nadine CONAN
Comité des Délégués départementaux à la Sécurité (DSOC)	Nadine CONAN, Oliver BOETTER (suppléant)
Comité de surveillance des restaurants (CSR)	Patrick BLAISE, Rachel BRAY, Michael JECKEL

En 2019 l'Association a participé à sept réunions du CCP et deux réunions du TREF dont les thèmes principaux de travail ont été :

- Le groupe de travail du CCP sur la garantie des Pensions.
- Le rapport du CHIS pour les années 2017 et 2018.
- Le rapport du Service médical pour les années 2017 et 2018.
- La mobilité interne, la validation des acquis et de l'expérience (VAE), le programme « parlons carrière » (Focus on your career) et l'équité.
- le groupe de travail concernant les pensions de conjoint survivant.
- Des discussions générales sur les principes régissant la modification de l'indemnité de subsistance et la nouvelle circulaire administrative n°33 concernant les missions.
- Le Comité de surveillance des restaurants : rapport 2018, stratégie en matière de restauration au CERN, objectifs et gouvernance.
- L'indexation des frais de scolarité pour l'année académique 2019-2020.
- La préparation des réunions du TREF.
- Le rapport sur les résultats de l'exercice MERIT 2019.
- Les lignes directrices de l'exercice MERIT pour 2020.
- Le groupe de travail sur le suivi et l'analyse des exercices MERIT.
- Le rapport 2018 du Fond d'entraide.

Une représentation de l'Association du personnel, composée de cinq délégués du personnel, assiste également aux réunions du Comité des finances et aux sessions ouvertes du Conseil en tant qu'observateurs. Le Comité exécutif a obtenu du Président du Comité des finances et du Président du Conseil la faculté de les rencontrer directement. En 2019, l'Association, a participé aux quatre réunions du Comité des finances (FC).

De plus, l'Association organise périodiquement une rencontre des Délégués au Conseil et au Comité des finances avec leurs concitoyens de l'Organisation. En 2019, l'Association a organisé deux « Cocktails des Ambassadeurs » à l'issue des réunions du Comité des finances des mois de mars et septembre.

Les thèmes suivants ont été abordés :

- L'examen 2015 des conditions d'emploi : la mise en œuvre des mesures décidées par le Conseil à l'issue de l'examen quinquennal de 2015 n'est toujours pas finalisée.
- L'exercice d'économies : l'exercice lancé dans l'ensemble du CERN pour trouver et réaffecter 250 MCHF sur dix ans est toujours en cours.
- La situation du personnel : le CERN a besoin de personnel supplémentaire à long terme.
- Projet « Science Gateway ».
- Le rôle du Conseil du CERN : le Conseil du CERN est le Conseil d'administration de l'Organisation, et non une assemblée d'actionnaires.





Points Forts

Examen quinquennal 2015

Bien que l'examen quinquennal 2021 a débuté, l'exercice 2015 n'est pas encore terminé.

L'Association suit, à travers la concertation, la mise en œuvre de l'ensemble des mesures prises lors de l'examen quinquennal de 2015, particulièrement concernant :

- La mobilité interne : un rapport concernant les recommandations sur une politique de mobilité interne a été soumis en février 2019 puis approuvé en novembre. Toutefois l'Association du personnel a demandé la modification de la circulaire administrative No. 17 concernant la mobilité interne.
- La création du groupe de travail MoMERIT à la demande de l'Association du personnel, afin de faire l'analyse des résultats des exercices MERIT.
- La gestion des aspects d'évolution de carrière, notamment la procédure de la revue de carrière et la mise à jour des lignes directrices MERIT.



Régime d'assurance maladie du CERN : CHIS

2019 a vu la mise en place d'une nouvelle directive appelée D/03 qui concerne le paiement des remboursements de frais médicaux directement aux conjoints des membres du personnel, qui sont des membres subsidiaires du système d'assurance maladie du CERN.

Il y a également eu un travail de préparation de l'étude actuarielle à venir, ainsi que la création d'un nouveau site internet pour le CHIS.



Caisse de pensions

En 2019, le travail de l'Association au travers de sa participation au Conseil d'administration de la Caisse de pensions a concerné :

- Le programme de travail de l'audit interne pour la période 2019-2022, avec un programme particulièrement dense et qui touche l'Unité de gestion de la Caisse de pensions. Onze audits sont prévus en trois ans, sachant que le programme d'audit a débuté en 2019.
- La préparation de l'étude actuarielle à la date du 1^{er} janvier 2019.
- la révision, par la commission interne de l'Association concernant les pensions, de nombreux documents qui ont été soumis dans le cadre du Conseil d'administration de la Caisse de pensions (CACP), par exemple les Principes gouvernant les investissements, les lignes directrices pour les investissements immobiliers, etc.
- Les Statuts et Règlements de la Caisse de pensions ont également été modifiés concernant les aspects de fraude.

En plus de ce travail ponctuel, un travail plus régulier est mené dans le cadre des sous-groupe du CCP concernant l'acquisition des droits à pension pour le conjoint survivant et la garantie des pensions en cas de dissolution de l'Organisation ou du retrait d'un ou plusieurs états membres.

Remboursement des frais de voyage

La Direction a présenté une proposition de modification des règles applicables aux missions, visant à simplifier et uniformiser les processus.

L'Association a défendu les principes suivants :

- Le droit pour le membre du personnel de demander une indemnité journalière de voyage. La Direction a finalement proposé de réintégrer ce principe d'indemnité de subsistance dans les Statut et Règlement du personnel.
- L'égalité de traitement entre les différents membres du personnel avec la suppression de l'article R V 1.28 du Règlement du personnel, relatif à la possibilité de réduire le montant de la subsistance avec le consentement du membre du personnel.
- L'application des procédures internes CERN pour tout voyage organisé ou coordonné par l'Organisation.

Une nouvelle Circulaire administrative No. 33 « Missions » a été créée pour remplacer la Circulaire administrative No. 19. « Indemnité de subsistance – Autres frais nécessités par une mission ». Cette circulaire vient compléter et préciser les dispositions des Statut et Règlement du personnel.

Parmi les modifications de la circulaire, l'Association du personnel a demandé que :

- La période de récupération apparaisse dans EDH.
- Les autres dépenses incluent la somme des frais de même nature.
- Tout dépassement de l'indemnité journalière de déplacement peut être remboursé au coût réel, si ces dépenses sont nécessaires et justifiées.
- C'est seulement dans le cas où les frais de transport, de logement et des repas sont pris en charge par l'Organisation que le voyageur n'aura pas droit à l'indemnité journalière de voyage. Toutefois, si le voyageur a d'autres dépenses qui sont nécessaires et justifiées, celles-ci lui seront remboursées au coût réel.



MERIT

En 2019, les objectifs ont été principalement l'établissement d'un sous-groupe du CCP de monitoring « MoMERIT », le suivi de l'impact des mesures de diversité, la création d'un nouvel emploi repère « Field Support engineer », le suivi de l'utilisation du budget « Équité » et le suivi de la gestion dynamique des carrières (mobilité interne, validation des acquis de l'expérience et entretiens en développement de la carrière).

Sur proposition de l'Association, un sous-groupe du CCP MoMERIT a été créé en novembre 2019 afin de faire l'analyse pluriannuelle des résultats des exercices d'avancements, et de promotions, ainsi que l'utilisation du budget d'équité.

Le budget d'équité ("Equity budget") correspondant à 0.1% de la masse salariale et a été très peu utilisé en 2017 et 2018. Cette faible utilisation demeure une préoccupation pour l'Association qui a proposé de mener une analyse détaillée de l'utilisation de ce budget. Après étude, trois cas d'utilisation ont été ajoutés afin de garantir pour les années à venir que celui-ci pourra être utilisé de manière optimale : ajustements de salaire, changements de fonctions en cas de mobilité interne et reconnaissance des personnes à hauts potentiels.





Défense du personnel

Commission des Cas Particuliers (CAPA)

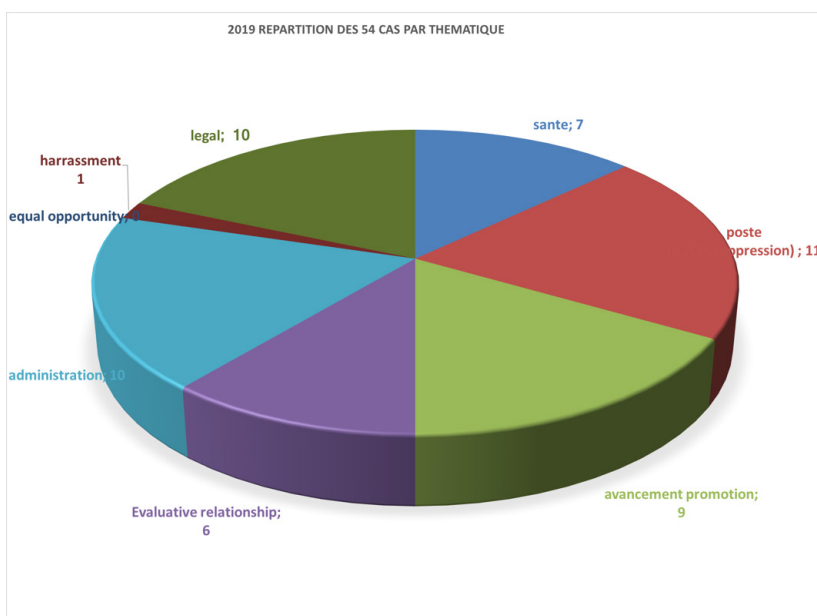
La commission des Cas particuliers (CAPA) est chargée d'assister les membres de l'Association du personnel dans leurs différends avec l'Organisation et, en général, dans les situations qui nécessitent une assistance ponctuelle. Une carrière professionnelle n'est jamais un long fleuve tranquille et, dans certaines situations, une aide est la bienvenue.

Concrètement, un groupe de délégués de l'Association est au service des collègues pour les conseiller, les informer de leurs droits et de leurs obligations, les orienter, les accompagner, les soutenir dans diverses procédures, et ce de manière totalement confidentielle et gratuite.

Les sujets abordés sont très variés :

- situation contractuelle : période probatoire – contrat de durée limitée (LD) et de durée indéterminée (IC) – fin de contrat ;
- évolution de carrière : avancement, promotion, mobilité interne, détachement, plan de rétablissement de la performance ;
- décisions administratives ;
- égalité des chances et diversité ;
- santé et sécurité ;
- procédures de recours et de discipline ;
- relations entre collègues, entre superviseur et supervisé ;
- etc.

Il faut solliciter la CAPA le plus tôt possible, dès qu'une situation délicate surgit. L'expérience montre qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Parfois, une orientation vers d'autres services spécialisés de l'Organisation ou une mission de médiation permettent d'apaiser des situations et de trouver des solutions acceptables pour tous ou du moins de clarifier la situation et d'éviter ainsi tout malentendu.





Révision de la justice interne au CERN

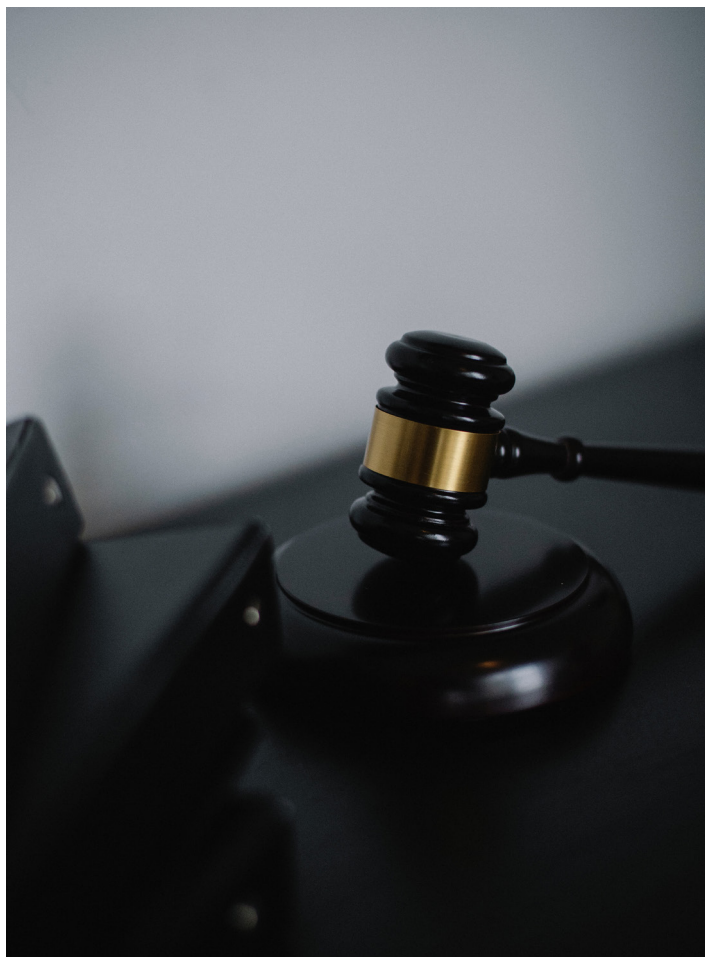
En 2019, le thème principal traité par la CAPA a concerné l'analyse et l'évaluation des systèmes de justice interne au CERN. En effet, en tant que fonctionnaire international, nous ne relevons plus de juridictions nationales pour ce qui concerne nos conditions d'emploi ou d'association découlant de nos contrats ou des Statut et Règlement du personnel. Notre Organisation dispose d'organes tels que la Commission paritaire consultative de Recours (CPCR), la Commission paritaire consultative de Discipline (CPCD) pour administrer la « justice interne » au CERN. C'est le Directeur général qui prend toute décision finale en la matière. Rappelons qu'un second niveau de juridiction existe : en effet, une décision définitive pour le CERN peut être contestée sur le plan externe, par l'introduction d'une requête auprès du Tribunal Administratif de l'Organisation Internationale du Travail, le TAOIT. La commission a développé en 2019 ses propositions en se basant sur une étude comparative des systèmes de justices internes regroupant l'ESA, l'OCDE, l'EPO, le CoE, l'OIT et le CERN. Et elle a mûri sa réflexion en confrontant ses idées au cours de la conférence des associations du personnel regroupant 37 autres organisations internationales à Munich en octobre 2019. Enfin, ces propositions ont été présentées et validées par le Conseil du personnel. Elle a également œuvré à la création d'un groupe de travail, lancé début 2020 sous les auspices du Département des ressources humaines. Plus de renseignement sont disponibles dans l'article publié dans l'[ECHO](#).



Activité 2019 et objectifs 2020 de la CAPA

Outre cette étude approfondie sur la justice interne au CERN, la commission a continué de donner assistance à divers collègues. Le nombre de cas traités par la CAPA a augmenté en 2019 (54 cas) par rapport à l'année 2018 (36 cas). Les situations traitées sont souvent complexes et nécessitent un suivi sur plusieurs années, ce qui représente une charge de travail énorme pour la commission. Comme les années précédentes, les thématiques qui ressortent sont par ordre d'importance la politique des contrats, l'évolution de carrière et les décisions administratives. Ces deux premiers thèmes ont également été mis en avant par le personnel lors de l'enquête réalisée par l'Association en 2019 en préparation de l'examen quinquennal. Ainsi le travail de la CAPA nourrit également les réflexions de l'Association du personnel puisque ces deux thèmes seront traités dans son programme de travail 2020.

Pour 2020, la CAPA s'est fixée comme objectifs de renouveler et d'agrandir son équipe et de poursuivre ses travaux d'assistance aux membres du personnel (employé et associé) qui en ont besoin. La participation au groupe de travail sur la justice interne complète cette liste.



CSG-CRDS

Depuis 3 ans maintenant, l'Association du personnel assiste les collègues actifs et retraités dans leur litige avec l'administration fiscale française. En effet, des prélèvements CSG-CRDS leur sont appliqués sur des revenus du CERN.

En 2019, huit dossiers qui ont été apporté devant la Cour d'appel de Lyon ont été gagnés et quatre collègues ont obtenus des dédommagements.

Concernant les cas liés au prélèvement de la CSG-CRDS, les conseillers juridiques de l'Association ont été mandatés pour aller au ministère français des affaires sociales afin de présenter la particularité de la situation des fonctionnaires CERN vis-à-vis des prélèvements sociaux français.

Suite à la victoire à la Cour administrative d'appel de Lyon, le ministère des comptes publics a fait appel de cette décision et s'est pourvu en cassation au Conseil d'état. L'Association continue de suivre les dossiers avec ses conseillers juridiques car l'avis et la décision du Conseil d'Etat seront cruciaux pour l'ensemble des fonctionnaires internationaux.



Enquête auprès du personnel

Afin de préparer au mieux la révision quinquennale 2021, dont les sujets seront décidés par le Conseil du CERN au cours de l'année 2020, l'Association du personnel a sollicité l'ensemble du Personnel employé du CERN, titulaires et boursiers, au travers d'une enquête qui a permis aux collègues de nous dire ce qu'ils pensent de leur conditions d'emploi actuelles et comment ils souhaiteraient les voir évoluer.

Pour mener cette enquête l'Association du personnel s'est adjointe le support de l'Institut démographique et socioéconomique de l'Université de Genève, dans la conduite de cette enquête. Le questionnaire a été hébergé sur leur plateforme. Seuls les résultats des analyses ont été communiqués à l'Association du personnel, et uniquement sous forme de statistiques, afin de garantir un total anonymat aux participants. Le questionnaire était constitué de 96 questions couvrant 15 thèmes différents,

Le taux de participation a été de 55.2 % avec 57.1 % pour les titulaires et 48.9 % pour les boursiers. C'est le meilleur taux de participation que l'Association n'ait jamais connu. La participation massive des collègues a été essentielle. Cela a permis à l'Association d'assigner avec plus de précisions les priorités aux thématiques à traiter.

Les résultats de l'enquête ont été analysés lors d'assises du Conseil du personnel le 8 novembre puis ont été présentés en réunion publique les 19 et 21 novembre. Tous les résultats détaillés ont été partagés par courriel à l'ensemble des membres du personnel titulaire et boursier.



Communication



17'074
Visites



752
Followers



23
Echos publiés

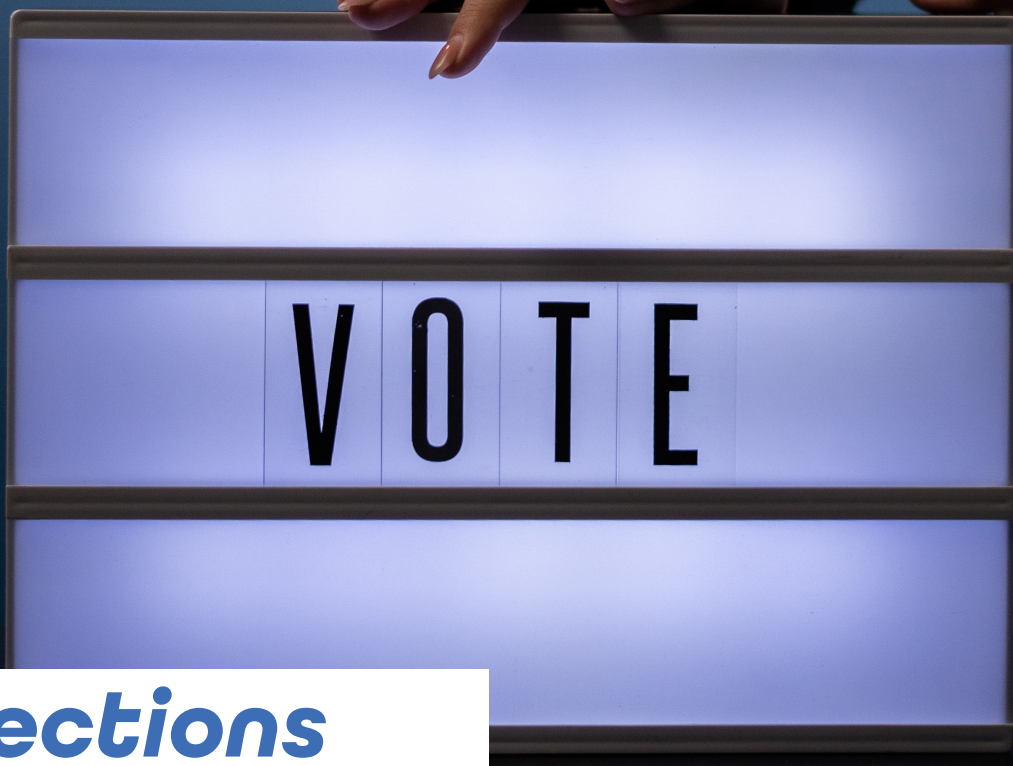


1
Réunion publique

Nouveau design pour les bureaux de l'Association du personnel

En plus de sa communication habituelle, l'Association du personnel a travaillé pour améliorer sa visibilité et son image. En collaboration avec le service graphique du CERN, un nouveau design a été mis en place sur les vitres des bureaux de l'Association du personnel.





Elections

2019 a également été une année d'élections pour renouveler le Conseil du personnel, qui élira en fin d'année un nouveau Comité exécutif. Cette année les élections au Conseil du personnel se sont déroulées à l'automne, puis l'élection du nouveau Comité exécutif en fin d'année.

Après approbation du règlement des élections et de la répartition des sièges à pourvoir, les élections au Conseil du personnel se sont déroulées en plusieurs étapes.

Les élections ont débuté par un appel à candidature qui a eu lieu du 3 septembre au 11 octobre. En 2019 l'Association a reçu 49 candidatures pour 50 sièges à pourvoir. Après vérification de la commission électorale, toutes les candidatures ont été validées.

Les membres de l'Association ont ensuite été appelés à voter du 21 octobre au 11 novembre. Les votes se sont déroulés de manière électronique. Les membres titulaires ont été appelés à voter deux fois : un premier vote dans leur collège électoral puis un vote sur l'ensemble des candidats titulaires. Les membres boursiers et associés quant à eux ont voté seulement dans leur collège électoral.

Les résultats des élections ont été publiés dans l'Echo les 12 et 26 novembre. La première leçon à tirer est un taux de participation de 58.9 %. Ceci montre clairement l'intérêt que les membres de l'Association du personnel portent au travail et au dévouement de leurs délégués. Nous remercions bien sûr tous celles et ceux qui se sont portés candidats et se sont engagés pour défendre activement les intérêts du personnel et du CERN.

**Du 21 octobre
au 11 novembre 2019**



**VOTEZ POUR ÉLIRE VOS
DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL !**

ap-vote.web.cern.ch/elections-2019



Conseil du personnel - Mandat 2020-2022



Ce nouveau Conseil du personnel élu est vraiment représentatif de tous les secteurs et métiers de l'Organisation : ceci sera un atout majeur quand les représentants de l'Association du personnel auront des discussions avec la Direction et les États membres sur les dossiers à traiter en 2020 et 2021.

Après les élections, c'est au Conseil du personnel sortant qu'il revient de préparer les nouveaux représentants du personnel à prendre leurs nouvelles fonctions. Pour ce faire, des journées d'information sont organisées sous la forme d'assises. En 2019, ce sont les 26 et 27 novembre que ces assises ont eu lieu, réunissant le nouveau Conseil du personnel.

Ces assises ont principalement pour but d'informer les délégués sur la place qu'occupe l'Association du personnel (AP) au CERN, les organes, comités, forums, etc. ; avec qui l'AP interagit, l'organisation de l'AP, les dossiers sur lesquels elle travaille. C'est en quelque sorte une « induction ».

Enfin, cette année d'élection s'est terminée par l'élection d'un nouveau Comité exécutif. En effet, conformément aux Statuts de l'Association du personnel, la séance du Conseil du personnel du 10 décembre 2019 a permis d'élire un nouveau Comité exécutif pour un mandat de deux années (2020-2021).

À la suite de son élection, à l'unanimité des présents moins une voix, le nouveau Comité exécutif et l'ensemble du Conseil du personnel ont vivement remercié Ghislain Roy, Président sortant, pour son implication et son travail dans l'intérêt du CERN et de son personnel.

Ce nouveau Comité exécutif allie à la fois expérience mais aussi diversité des idées et prises de position. A deux départs ont correspondu deux arrivées, permettant ainsi une continuité assurée par un noyau stable de représentants enrichie par l'arrivée de sang neuf.

Comité Exécutif 2020-2021

Sébastien Evrard	Membre CE	Martin Gastal	Membre CE
Serge Grillot	Membre CE	Céline Grobon	Membre CE
Joël Lahaye	Trésorier	Thibaut Lefèvre	Vice-président
Isabelle Mardirossian	Présidente	Jean-Pol Matheys	Membre CE
Almudena Solero	Vice-présidente	Jean-Baptiste Zenner	Secrétaire
Nick Ziogas	Membre CE		

Activités sociales et culturelles

L'Association du personnel a, depuis sa création, une tradition de soutien, de coordination et d'aide en direction des groupements d'acteurs qui organisent des activités sociales et culturelles pour le personnel du CERN.

Elle apporte un soutien financier aux clubs de sports et de loisirs du CERN, aux initiatives caritatives (aide au tiers-monde), aux mouvements de solidarité dans les cas de détresses soudaines (catastrophes naturelles). Par son soutien, elle entretient à la fois une forme de solidarité au sein du personnel et un lien avec le monde qui l'entour.

Les activités sociales et culturelles ont aussi pour objet d'aider les nouveaux arrivants qui le souhaitent à s'intégrer progressivement dans le milieu créatif local.



Collectes à long terme (CLT)

50'281
CHF reversés



7

Associations caritatives
dans le monde



Entre 2018 et 2019, ce ne sont pas moins de 4 projets soutenus par les CLT qui ont atteint leur terme. Tous en 2018. C'est pourquoi le Comité des CLT a décidé d'un plan qui prévoit de soutenir un nouveau projet chaque année, afin à la fois de lisser ces effets mais aussi pour tenir compte de dons en baisse.

Pour autant, ces 4 projets sont tous arrivés à leur terme avec succès, 5 ans après avoir été approuvés par les CLT. Grâce au fort engagement, notamment sur le terrain, des membres souvent bénévoles des associations qui les ont conduits : Ecole Descombes à Haïti, Imprezza au Kenya, Ensemble pour N'Diogo au Sénégal et Agbodje au Togo. Un fil rouge a relié ces projets : il s'agissait d'améliorer l'éducation d'enfants défavorisés.

En 2018, le nouveau projet approuvé par les CLT pour une durée de 5 ans est assuré par l'association Les Galopins de Calcutta. Présente depuis 1999 dans la 3^{ème} ville d'Inde, elle apporte un toit, une sécurité, des soins médicaux et la possibilité de suivre un bon enseignement scolaire à des enfants de la rue.

En 2019, c'est au Cambodge que les CLT ont décidé d'apporter leur aide à l'association Saek Thmey dans un projet quinquennal de construction de salles de classe et d'amélioration des conditions d'accueil de jeunes étudiants.

En complément de ces projets, les CLT ont également décidé d'une aide ponctuelle en faveur du projet "ABC da Saúde", conduit par Marilena Streit-Bianchi, mettant gracieusement à disposition d'enfants du Mozambique 5'000 abécédaires de santé. Ce même type d'aide a été accordé en 2019 à deux associations bien connues des CLT. « Madre Tierra » qui vient en aide aux communautés paysannes du Chiapas (Mexique), aide des CLT pour soutenir son projet de permaculture, et « Chethana Enfants Espoir » pour la construction d'une structure d'accueil scolaire au Sri Lanka.

En 2019, le Comité des CLT a été ravi d'accueillir en son sein Magdolna Pierre et a chaleureusement remercié, au moment de son départ pour retraite, Claude Dehavay pour son excellente contribution pendant de nombreuses années.



Le Jardin des Particules (JdP)



L'année 2019 a été particulièrement dense à ce sujet. L'Association a travaillé sur l'établissement d'une proposition pour la création d'une fondation. En collaboration avec les services techniques du département SMB, l'Association a également étudié les appels d'offre et les cahiers des charges pour la construction des nouveaux bâtiments pour le Jardin des Particules. L'Association a également travaillé sur la mise en place d'une collaboration avec le département FAP pour la gestion de la comptabilité afin de mettre en place une gestion plus conforme aux normes comptables actuelles. Un changement de fiduciaire a eu lieu en 2019 pour la gestion des aspects de Ressources Humaines, essentiellement les salaires des collaborateurs (-trices) du JdP. Par ailleurs des discussions avec la Direction continuent concernant le niveau de subvention accordé par le CERN. Concernant le remboursement par l'Organisation à l'Association de la dette pour la construction de la crèche il y a une dizaine d'année et des coûts de réparation des bâtiments qui avaient été pris en charge par l'Association, un accord a finalement été trouvé en début d'année 2020.

Expositions

L'Association du personnel est en connexion permanente avec le milieu créatif artistique local. Que ce soit au bénéfice des créatifs issus de l'Organisation ou des artistes en promotion dans la région, l'Association du personnel offre un espace pour la présentation des œuvres au public du CERN.

Les artistes exposés sont très motivés pour présenter leurs œuvres au CERN et sont très nombreux à nous proposer une exposition. Exposer au CERN requiert de la patience et de la ténacité puisqu'il faudra, en moyen, attendre jusqu'à une année avant de pouvoir déposer des œuvres dans les vitrines du bâtiment principal.

Les artistes sont généralement très contents de leur passage au CERN ; plusieurs d'entre eux souhaitent revenir exposer leurs nouvelles réalisations.

14
Expositions organisées
en 2019



Conférences

3
Conférences du soir
organisées en 2019

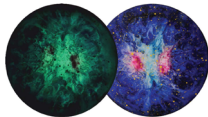
Les calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique : des géants aux pieds d'argile

24 juin 2019 - 18h - 19h30
CERN Meyrin, Salle du Conseil 503-1-001



SEARCHING THE UNKNOWN WITH ART & SCIENCE

July 18 at 3:30 pm
CERN Council Room (503-1-001), Main Building



Today society where knowledge and technology are dominant parameters, the union and dialogue between different languages, such as science and art, expression of the human creativity and open-ended enquiry, help the dissemination and understanding of scientific and technological knowledge, often conceived as distant and incomprehensible to the more, as well as void of aesthetics and emotions. Within the framework of the exhibition of Enrico Magness "Searching the unknown - the Dark Matter Collector", considering that for some years now a new dialogue has been established between science and art at CERN, making disciplines, once clearly enticed but now perceived as separate, to meet and mutually bear fruit, it has been decided to give

Quest for wilderness - a journey through the Seven Summits and the Volcanic Seven Summits

12 September 2019 - 18h
CERN Meyrin, Main Auditorium 501-1-001



The highest mountain of each of the continents - the Seven Summits and the highest volcano of each of the continents - the Volcanic Seven Summits are an intriguing and integral part of a fascinating journey of Satyanup Siddhanta. Satyanup started these expeditions in 2012 and holds the Guinness world record of being

Tenir le personnel informé, lui proposer des axes de réflexions, le maintenir en contact avec les dernières innovations originales dans le monde, tels sont les objectifs soutenus par l'Association à travers l'organisation de conférences.

Les conférences sont suivies avec un grand intérêt par un public tant du CERN que de l'extérieur, public soucieux d'accroître ses connaissances.



Fête de Noël des enfants du personnel du CERN

 **200**
enfants accueillis en
2019



Comme tous les ans depuis sa création, l'Association du personnel organise la Fête de Noël des enfants du CERN, rassemblant les enfants des membres du personnel employé âgés entre cinq et sept ans, pour un après-midi remplie de magie !

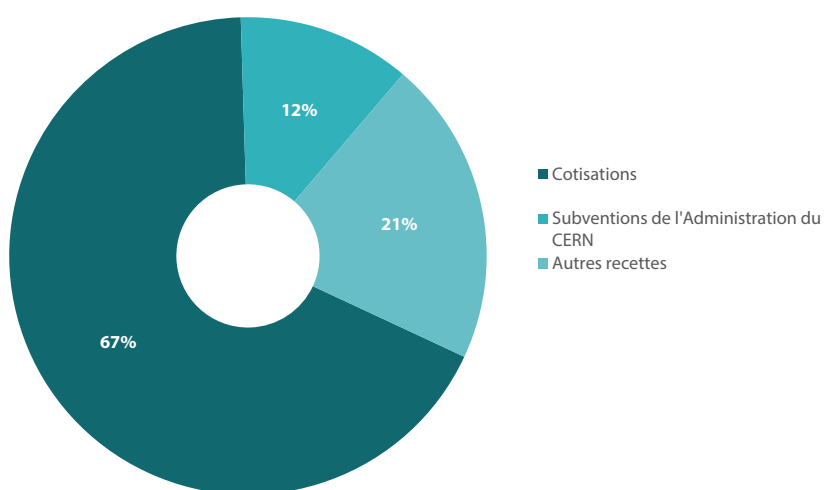
Cette année la fête s'est déroulée le samedi 7 décembre et a accueilli pas moins de 200 enfants, lors de deux séances au cours de l'après-midi. Les enfants ont pu assister à un spectacle « SOS Père Noël » et suivre les aventures de la Mère-Noël et tous ses amis pour retrouver le Père Noël qui a disparu. Un spectacle rempli de magie, de danse et d'aventure !

Cette fête de Noël ne pourrait avoir lieu sans l'aide précieuse :

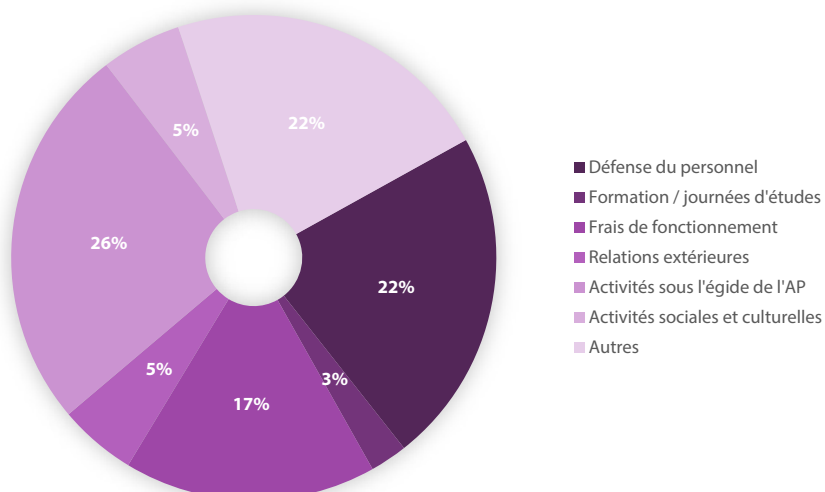
- de Novae qui offre une partie du goûter ;
- de l'Administration du CERN qui amène une aide financière ;
- des sapeurs-pompiers du CERN qui rassurent par leur présence ;
- de toutes les personnes qui viennent aider à l'encadrement des enfants ; et
- le Secrétariat de l'Association du personnel qui organise et coordonne cet événement.

Rapport Financier

Répartition des recettes



Répartition des dépenses





Compte de résultat

RECETTES	2018	2019	Budget 2020
Cotisations et intérêts	339,862.97	334,070.28	341,000.00
Cotisations à l'Association du personnel	318,862.97	314,070.28	320,000.00
Contribution du GAC	21,000.00	20,000.00	21,000.00
Produits financiers (intérêts bancaires)	0.00	0.00	0.00
Dons	0.00	0.00	0.00
Subventions de l'Administration du CERN	52,246.53	57,981.42	62,500.00
Conférences	665.35	277.18	1,000.00
Clubs du CERN	45,000.00	45,000.00	45,000.00
Fête de Noël des enfants	4,563.68	4,704.24	6,000.00
Expositions	17.50	0.00	500.00
Autres activités culturelles	2,000.00	8,000.00	10,000.00
Autres	136,038.12	102,337.24	55,000.00
Vente de billets pour des offres promotionnelles	2,416.10	2,113.20	5,000.00
Remboursements Clubs	133,622.02	100,224.04	50,000.00
	528,147.62	494,388.94	458,500.00
DEPENSES	2018	2019	Budget 2020
Défense du personnel	102,830.79	115,918.59	160,000.00
Défense juridique (Cas particuliers)	57,657.67	58,716.99	40,000.00
Programme d'actions, campagne d'info, manifestations	7,216.26	7,315.53	50,000.00
Etudes juridiques générales	23,446.55	12,099.61	35,000.00
Etudes techniques	0.00	26,235.00	10,000.00
Journées d'études (Assises, séminaires, etc.)	6,984.97	6,604.93	15,000.00
Cours et formation délégués et secrétariat de l'AP	7,525.34	4,946.53	10,000.00
Imprévus	0.00	0.00	0.00
Frais de fonctionnement de l'Association	56,544.56	78,243.65	52,000.00
Fournitures et frais de bureau	2,112.34	1,931.84	2,000.00
Abonnements, documentation	522.00	522.00	1,000.00
Communications	570.78	608.40	1,000.00
Frais bancaires	902.33	820.98	1,000.00
Frais de fonctionnement - autres	9,475.97	10,926.28	10,000.00
Frais de personnel d'appoint	21,494.40	44,373.25	15,000.00
Frais de photocopies et de reproductions	4,784.15	4,374.00	4,500.00
Informatique : matériel, logiciels, etc.	5,585.84	2,612.05	2,500.00
Rafratchissement des locaux de l'AP	0.00	8,283.60	4,000.00
Imprévus	0.00	0.00	0.00
Perte de salaires UNIQA	280.00	180.00	500.00
Assurances	10,519.75	3,511.25	10,000.00
Cotisations à l'association - remboursements	297.00	100.00	500.00
Relations extérieures	25,133.35	24,032.02	30,000.00
Relations avec les Etats membres	6,465.20	7,093.57	15,000.00
Relations inter-organisations	18,668.15	16,938.45	15,000.00
Imprévus	0.00	0.00	0.00
Activités sociales et culturelles	48,053.00	45,700.00	54,500.00
Contribution au Fonds d'entraide	0.00	0.00	5,000.00
Noël des orphelins du CERN	3,150.00	700.00	2,000.00
Jardin d'enfants du CERN	19,903.00	20,000.00	20,000.00
Subsides aux Collectes à Long Terme	25,000.00	25,000.00	25,000.00
Dons de solidarité	0.00	0.00	2,500.00
Dons aux Communautés locales	0.00	0.00	0.00
Imprévus	0.00	0.00	0.00
Activités sociales et culturelles avec subvention de l'administration	100,926.23	99,207.68	107,000.00
Conférences	1,330.65	554.35	2,000.00
Subsides aux Clubs	75,000.00	75,000.00	75,000.00
Fête de Noël des enfants	9,127.35	9,408.47	12,000.00
Expositions	38.55	0.00	1,000.00
Activités socio-culturelles	15,429.68	14,244.86	17,000.00
Autres	136,038.12	102,337.24	55,000.00
Achat de tickets pour des offres promotionnelles	2,416.10	2,113.20	5,000.00
Dépenses Clubs	133,622.02	100,224.04	50,000.00
	469,526.05	465,439.18	458,500.00



ACTIF	2018	2019
Valeurs disponibles	846,545.07	661,098.90
Caisse	399.70	398.70
UBS compte courant (279-C7751'803.0)	224,349.91	98,779.07
UBS compte personnel (279-C7751'803.1)	641,824.97	582,151.63
Team Account T401500	-20,029.51	-20,230.50
Valeurs réalisables	64,209.04	68,146.41
Admin. Féd. des contributions	606.67	-
Offres promotionnelles	665.35	4,932.21
Débiteurs divers	62,937.02	63,214.20
Prêts	635,000.00	835,000.00
Jardin d'enfants	635,000.00	835,000.00
Total actif	1,541,854.76	1,564,245.31
PASSIF	2018	2019
Dettes à court terme	101,946.82	95,387.61
Provisions	762.40	
Créances	101,184.42	95,387.61
Fonds Associatif décembre année N-1	1,381,286.37	1,439,907.94
Résultat de l'exercice	58,621.57	28,949.76
Fonds Associatif décembre année N	1,439,907.94	1,468,857.70
Total passif	1,541,854.76	1,564,245.31

CRÉDITS

Association du personnel du CERN
1211 Genève 23, Suisse
<https://staff-association.web.cern.ch/>

Concept Graphique : vecteezy.com

Conception et mise en page : Association du personnel

Crédits photos :
Freepik, Pixabay, Unsplash





For further information or comment, please contact – Pour tous renseignements ou commentaires s'adresser à
l'Association du personnel du CERN - CH-1211 Genève 23

Tel. +41 22 767 42 24

Email : Staff.Association@cern.ch
staff-association.web.cern.ch

